

Nombre de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

N° 10/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 avril 2021**

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE
L'EXERCICE 2020 : BUDGET AEP**

L'an deux mille vingt et un et le douze avril à 14 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Josyane PAGES, Roger BRUN, Eric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Nicolas PERRET, Valérie CHAYLA

Étaient absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Nicolas PERRET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de + 43 203.03 €
- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) +3 687.62 €
dont Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :

c. Résultats antérieurs de l'exercice +43 203.03 €
 D 002 du compte administratif (si déficit)
 R 002 du compte administratif (si excédent)

Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) +46 890.65 €
 (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)

Solde d'exécution de la section d'investissement

e. Solde d'exécution cumulé d'investissement +7 174.86 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement

Besoin de financement = e + f 0.00 €

AFFECTATION (2) = d. +46 890.65 €

1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs
 (correspond obligatoirement au montant du b.)

2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1) 0.00 €

3) Report en exploitation R 002 +46 890.65 €

Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :

DEFICIT REPORTE D 002 (3)

Certifié exécutoire par, Eric MALHERBE, Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le 12/04/2021 et de la publication le 12/04/2021

A Marchastel, le 12/04/2021
 Le Maire

